Université de Strasbourg

Droit, économie et gestion et sciences politiques et sociales | 2024-2025

Classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique

Classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique

Présentation

Depuis sa création en 1945, la préparation aux concours de la haute fonction publique fait partie des missions essentielles de Sciences Po Strasbourg. L'école bénéficie d'une proximité géographique avec deux des grandes écoles de service public : l'Institut national du service public (INSP) et l'Institut national des études territoriales (INET).

En 2021, la classe préparatoire de Sciences Po Strasbourg a fait l'objet d'une profonde réforme votée à l'unanimité par son conseil d'administration. L'école a ainsi voulu marquer son attachement à fournir à ses étudiants et préparationnaires les meilleures conditions pour préparer leur projet de concours de la haute fonction publique (INSP, INET, EHESP, D3S, EN3S...).

Composante	• Sciences Po Strasbourg
Langues d'enseignement	• Français
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	• FI (Formation initiale)
Stage	Non
Alternance	Non

Contacts

Responsable(s) de parcours

- Marc Simon
- Chloe Crowther-Alwyn

Autres contacts

Gestionnaire de scolarité : Zsuzsanna Dovis (dovis@unistra.fr)

Objectifs

Depuis sa création en 1945, la **préparation aux concours de la haute fonction publique** fait partie des missions essentielles de Sciences Po Strasbourg. L'école bénéficie d'une proximité géographique avec deux des grandes écoles de service public : **l'Institut national du service public (INSP) et l'Institut Nationale des Etudes Territoriales (INET)**. En 2021, la classe préparatoire de Sciences Po Strasbourg a fait l'objet d'une **profonde réforme** votée à l'unanimité par son conseil d'administration. L'école a ainsi voulu marquer son attachement à fournir à ses étudiants et préparationnaires les meilleures conditions pour préparer leur projet de **concours de la haute fonction publique** (INSP, INET, EHESP, D3S, EN3S...).

Du fait de sa pluridisciplinarité, Sciences Po Strasbourg est à même de proposer aux préparationnaires un enseignement de qualité dans l'ensemble des matières des concours. L'équipe pédagogique de la classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique est formée de hauts-fonctionnaires qui dispensent les **enseignements professionnalisants** (mises en situation, méthodologie des épreuves, cas pratiques...) et d'**universitaires** pour les matières plus académiques (droit, économie, finances publiques, langues, etc.).
La classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique constitue une formation diplômante, donnant lieu en fin d'année aux « certificat supérieur d'administration publique » permettant de certifier, par une reconnaissance diplômante, l'investissement des étudiants et préparationnaires dans l'acquisition de connaissances et compétences nouvelles et spécifiques. **Ce diplôme a vocation à certifier de l'obtention de la plus haute formation de Sciences Po Strasbourg en administration publique.**
La classe préparatoire aux concours de la h aute fonction publique est par ailleurs**la seule classe préparatoire de France à bénéficier d'une convention de partenariat pédagogique avec l'Institut national du service public (INSP)**. Du fait de cet accord, l'INSP apporte son soutien à la classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique et une **mutualisation** exclusive de cours et d'épreuves d'entrainement entre les deux écoles est organisée.

Candidater

Procédure de candidature :

La sélection s'effectue au mois d'avril de l'année N-1, via l'examen d'un**dossier** constitué des pièces suivantes :

- Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- Photo d'identité récente
- Copie du relevé de notes du baccalauréat
- Ensemble des relevés de notes du cursus universitaire
- Attestation de réussite de **300 ECTS** ou un certificat de scolarité attestant de l'inscription dans un diplôme permettant la validation de 300 ECTS
- Lettre de motivation exposant le projet professionnel du candidat. Celle-ci doit permettre au jury d'évaluer l'apport du programme de la classe préparatoire pour son parcours et ses objectifs de professionnalisation.
- CV détaillé, qui permet également d'identifier les expériences de stages au sein de la fonction publique et d'inviter le candidat, si nécessaire, à rechercher une expérience en adéquation avec son projet professionnel dans le cadre de sa préparation.
- Pour les candidats étrangers : un acte de naissance intégral
- Pour les candidats étrangers dont le français n'est pas la langue maternelle : un justificatif de maîtrise de la langue française

A la suite de l'examen du dossier, les étudiants présélectionnés sont invités à un entretien afin d'évaluer leur motivation pour la préparation ainsi que pour les carrières du service public.

Les candidatures s'effectuent exclusivement en ligne sur le site ecandidat.unistra.fr **.**

Admission dans le cadre du dispositif classe "Talents du service public"
Recrutement spécifique « Talents du service public ». Une quinzaine de places ouvertes.
Les candidatures se feront via e-candidat sur la formation "Classe préparatoire aux concours de la Haute Fonction Publique"
Le dossier de candidature sera celui de la classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique auquel sera ajouté un document permettant d'établir la satisfaction des critères d'éligibilité. Ce justificatif peut être :

- une attestation de bourse du CROUS définitive pour l'année N-1 ou conditionnelle pour l'année N.
- un justificatif d'un revenu brut global (RBG) de rattachement inférieur ou égal à 33100 euros ou d'un RBG divisé par le nombre de parts du foyer fiscal inférieur ou égal à 13001 euros.
- une attestation de chômage de longue durée (supérieure ou égale à 1 an).

Programme des enseignements

Classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique

Classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique				
	CM	**TD**	**TP**	**CI**
UE 1 Tronc commun	-	-	-	-
Droit public approfondi	65h	-	-	-
Economie approfondie	66h	-	-	-
Finances publiques approfondies	20h	-	-	-
Questions sociales	40h	-	-	-
Culture générale	91h	-	-	-
Culture administrative	56h	-	-	-
Concours blancs et galops	142h	-	-	-
Préparation aux oraux	120h	-	-	-
Anglais	-	60h	-	-
Grand Oral	30h	-	-	-
Formation bibliothèque	2h	-	-	-

	CM	TD	TP	CI
Liste à choix - choisir 1 parmi 3				
UE 2 Carrières centrales	-	-	-	-
Culture administrative	12h	-	-	-
Droit public	32h	-	-	-
Culture générale	24h	-	-	-
Epreuve collective d'interaction	10h	-	-	-
Economie	21h	-	-	-
Méthodologie de l'épreuve de QRC	20h	-	-	-
Enjeux managériaux et organisationnels	22h	-	-	-
Questions européennes	60h	-	-	-
Questions internationales	58h	-	-	-
Transitions ecologique ou numérique	40h	-	-	-
UE 3 Carrières territoriales	-	-	-	-
Culture administrative	30h	-	-	-
Droit public	10h	-	-	-
Economie	16h	-	-	-
Finances publiques	32h	-	-	-
Organisation ou gestion des collectivités territoriales	30h	-	-	-
Questions européennes	-	45h	-	-
Questions sociales	-	45h	-	-
UE 4 Carrières sanitaires et sociales	-	-	-	-
Options EHESP et EN3S	20h	-	-	-
Méthodologie de la note administrative	6h	-	-	-
Organisation et gestion sanitaire, social, médico-social	40h	-	-	-
Questions sociales	49h	-	-	-